

**République FRANCAISE**

**COMMUNE D'OULLINS-PIERRE-BÉNITE**

**DÉCISION DU MAIRE**

Prise en application des articles L2122-22 et L2122-23  
du code général des collectivités territoriales

**N° D24\_040**

**Objet : Rendu compte des marchés publics n°2 - Du 1/03/2024 au 22/05/2024**

**Le Maire d'Oullins-Pierre-Bénite,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L. 2122-22-4° qui dispose que le Maire peut par délégation du Conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'article L. 2122-23-3° du CGCT qui prévoit que le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 20240106\_7 en date du 6 janvier 2024 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget

**DÉCIDE :**

**Article 1** : Pour la période du 1er/03/2024 au 22/05/2024, l'ensemble desdites décisions, entrant dans le cadre de la délégation, sont présentées dans le tableau annexé.

**Article 2** :

Le Directeur Général des Services, le service de gestion comptable de Caluire et Cuire et le Responsable de service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

ID : 069-200102747-20240618-D24\_040-AU



Certifié exécutoire par :  
Transmission en préfecture le  
Mise en ligne le  
Notifié le

Jérôme MOROGE  
Maire  
Conseiller régional

**Fait à Oullins-Pierre-Bénite,  
Le 18 juin 2024**

**Jérôme MOROGE  
Maire  
Conseiller régional**

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet).*

## RENDU COMPTE DES MARCHES PUBLICS ET AVENANT DU 1er/03/2024 au 22/05/2024

Catégorie	Référence marché	Description	Procédure / Type de modification	Date d'attribution / approbation / modification	Date de notification	Montant du marché TTC	Durée du contrat ou modification de délai	Montant ou objet de l'avenant TTC	Entreprise attributaire
Attribution de marché		Contrat d'assistance technique des installations de Gestion Technique Centralisée sur divers bâtiments de la commune	procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable	11/01/2024	11/01/2024	€ 5.088,00	12 mois		AER
Attribution de marché - reconduction	S2211GTC S2211FPS2	Mainien en conditions opérationnelles des services du stationnement payant - Reconduction 2 (Fourniture d'une application de paiement par mobile et de la connectivité associée)	procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable	10/04/2024	17/04/2024	€ 0,00	12 mois		FLOWBIRD
Attribution de marché	T2412SAN	Travaux d'installation d'un sanitaire au parc Chabriere	procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable	14/03/2024	20/03/2024	€ 0,00	2 mois		FRANCIOLI SAS
Attribution de marché - reconduction	F2102-SCOL	Groupement de commande concernant l'acquisition de papeterie, travaux manuels, jeux et matériels éducatifs - Reconduction 1 (Groupement de commande concernant l'acquisition de papeterie, travaux manuels, jeux et matériels éducatifs )	appel d'offres ouvert		29/03/2024	€ 965.000,00	24 mois		DEVELAY SAS
Attribution de marché	F2403BOU	Fourniture et livraison de pains frais et autres produits de boulangerie	procédure adaptée	21/03/2024	02/04/2024	€ 48.000,00	12 mois		BOULANGERIE THEVENET
Attribution de marché	S2402STA	Exploitation technique du stationnement payant sur voirie	procédure adaptée	14/03/2024	05/04/2024	€ 84.000,00	12 mois		SOC LYON PARC AUTO POUR REALISAT GESTION
Attribution de marché	S2405TLP	Prestation d'assistance et de conseil pour la mise en oeuvre de la taxe locale sur la Publicité extérieure (TLPE)	procédure adaptée	15/04/2024	19/04/2024	€ 10.614,00	20 mois		GO PUB
Attribution de marché	S2404MAR	Prestation de receveur placier sur les marchés de la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite	procédure adaptée	15/04/2024	26/04/2024	€ 60.000,00	12 mois		FOIRES&MARCHES ORGANISATION
Attribution de marché		Convention d'occupation du domaine public à la piscine municipale d'Oullins - Reconduction n°2	Consultation simple	11/04/2024	14/05/2024		12 mois		AQUAMAZING AMAZING ICE
Attribution de marché	I2415MCT	Mission de contrôle technique relative à la construction d'une extension d'un restaurant scolaire au sein de l'école du centre	Consultation simple	23/04/2024	29/04/2024	€ 6.360,00	24 mois		ALPES CONTROLES COORDINATION SECURITE